

LE RELAIS PETITE ENFANCE

Ses principales missions :

- ➔ **Inform**er sur les différents modes d'accueil des jeunes enfants existant sur la CDC.
- ➔ **Organiser un lieu d'informations**, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents, les professionnels ou les candidats à l'agrément (*statuts employeur/employé, démarches administratives, information modes d'accueil...*)
- ➔ **Animer un lieu** où les professionnels de l'accueil à domicile, enfants et parents se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux (*animations collectives, réunions d'informations et d'échanges...*)
- ➔ **Contribuer à la professionnalisation** de l'accueil individuel (*mise en place de session de formation...*)

Le relais regroupe l'activité d'environ 67 assistants maternels agréés.

Pour être accompagné dans votre recherche d'un mode d'accueil individuel (garde à domicile, assistantes maternelles) nous vous invitons à contacter Marie Ducaté, animatrice du RELAIS PETITE ENFANCE (RPE) au 06 07 12 49 55 ou ram@grand-st-emilionnais.org (ouvert toute la semaine de 8h30 à 17h)

Pour trouver un mode d'accueil près de chez vous, vous pouvez en plus du relais petite enfance consulter le site de la CAF monenfant.fr

LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT Mode d'Accueil Collectif



L'association «Les P'tits Lutins» administre le multi-accueil «Les P'tits Lutins» à Saint-Émilion et la micro-crèche «Les P'tits merlots» à Saint-Pey d'Armens. Valérie Fessard, directrice de l'association est joignable au 05 57 24 63 30 ou les-petitslutins@orange.fr



Ouverture du lundi au vendredi
Multi-Accueil de 7h00 à 19h00
Micro-Crèche de 8h00 à 18h00

Toute demande d'inscriptions dans une des structures collectives sera conditionnée par la participation obligatoire à une réunion de présentation de l'Offre d'Accueil Petite Enfance (OAPE) ou à un rendez-vous individuel avec l'animatrice du Relais.

OFFRE D'ACCUEIL PETITE ENFANCE (OAPE)

La démarche est de permettre aux familles de s'adresser à un collectif de professionnels pour avoir toutes les informations concernant les différents modes de garde pour leur(s) enfant(s).

Chaque famille formulant une demande d'inscriptions auprès d'une structure d'accueil collective recevra une invitation pour participer à l'une des 3 réunions programmées dans l'année civile. Ces réunions ont pour but de présenter les solutions de garde disponibles sur le territoire de la Communauté de Communes. Elles sont organisées en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole et le Conseil Départemental de la Gironde.

LES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENTS (ALSH)

A partir de 3 ans, votre enfant peut également être accueilli en centres de loisirs les mercredis et vacances scolaires. Le territoire comprend 4 centres de loisirs :

ALSH Sainte Terre (3-12 ans)

Le Bourg
33350 Sainte-Terre
05.57.47.11.25. (Bureau)
05.57.47.11.09 (ALSH)
sainteterre.alsh@orange.fr

ALSH La Mosaïque (3-12 ans)

4 Darthus
33330 Vignonet
05 57 24 66 13
alshvignonet@grand-st-emilionnais.org

ALSH Belvès de Castillon (3-12 ans)

Le Bourg
33350 Belvès de Castillon
06 47 94 72 60
clsh-belvesdecastillon@orange.fr

ALSH 1,2,3 Soleil (3-12 ans)

4 Route du Chais
33570 Puisseguin
05.57.74.21.27
alshpuisseguin@grand-st-emilionnais.org

**GRAND
SAINT-ÉMILIONNAIS**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Gironde
LE DÉPARTEMENT

Association
Les Petits Lutins



santé
famille
retraite
services



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

L'essentiel & plus encore